Communiqué de presse CGT Educ'Action 42 (27/08/26)

Une rentrée scolaire sous le signe de la colère

Deux mois de vacances n'auront pas éteint la colère dans les écoles et les établissements scolaires de la Loire. Cette dixième rentrée sous Emmanuel Macron a lieu dans un contexte de sous-financement chronique de l'Education Nationale.

Après un été marqué par la répétition des canicules, conséquence de l'inaction de nos gouvernements successifs pour lutter contre le réchauffement climatique, nous actons le renoncement total de l'Education Nationale et des collectivités à protéger les personnels et les élèves. La CGT Educ'Action 42 avait relevé des **températures allant jusqu'à 35°C dans les salles de classe** et appelé à des mesures concrètes telles que la rénovation du bâti scolaire et la végétalisation des cours. Le gouvernement n'a fait aucune annonce dans ce sens, officialisant le choix de faire des économies sur la santé des enfants et des personnels.

La rentrée sera d'autant plus difficile cette année que l'Inspecteur d'Académie de la Loire, M. Dickelé, a forcé **la fermeture de dizaines de classes dans le département** pour mettre en place les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), un dispositif rejeté par l'Assemblée Nationale en mai. La CGT Educ'Action 42 avait fait une proposition concrète : fermer 23 PAS pour éviter 23 fermetures de classes. Cela aurait bénéficié nos villages et les quartiers les plus défavorisés mais l'Inspecteur a refusé de nous écouter. À l'inverse, il a opté pour fermer une cinquantaine de classes qui aboutissent naturellement à des **effectifs par classe trop élevés dans la Loire** : la plupart des classes accueillent 30 élèves, ce qui fait de la France le pire pays de l'UE en termes d'effectif par classe après la Roumanie. La solution prioritaire serait un recrutement massif de personnels d'éducation pour assurer enfin de bonnes conditions d'apprentissage pour les élèves et de bonnes conditions de travail pour les agent.e.s.

Le département de la Loire a aussi besoin d'une **mise à jour immédiate de la carte de l'éducation prioritaire, honteusement figée depuis plus de 10 ans** pour faire des économies. Comme l'ont affirmé avec force les luttes d'Honoré d'Urfé et de ses écoles, de Waldeck Rousseau, des Bruneaux, Monthieu ou d'Ennemond Richard, intégrer enfin les établissements ligériens qui devraient l'être dans l'éducation prioritaire permettrait de diminuer les effectifs par classe et de stabiliser les équipes grâce à la prime. Et ainsi d'améliorer les conditions d'apprentissages de élèves et l'égalité des chances.

En sous-finançant l'École publique, notre institution alimente une **colère croissante des usager.e.s qui se cristallise sur les personnels**, détériorant gravement les relations entre les équipes, les familles et les élèves. L'Education Nationale organise une perte de sens généralisée en privant les personnels des moyens qui permettraient réellement d'instruire nos élèves et de les former à devenir les citoyen.ne.s de demain.

La CGT Educ'Action 42 constate aussi une augmentation des cas de management toxique dans les établissements de la Loire. Notre syndicat poursuit en justice l'Education Nationale pour trois cas différents à l'heure actuelle. Notre institution laisse prospérer en toute impunité les pratiques de management les plus ignobles, qui divisent les équipes, isolent, créent des situations de harcèlement que l'on retrouve dans de trop nombreux établissements. Celles et ceux qui font remonter des dysfonctionnements jouent leur carrière à pile ou face, en particulier dans la Loire comme c'est le cas de **Karima Guezzou**, déplacée de force du collège Jules Vallès (La Ricamarie) parce qu'elle a fait remonter les dysfonctionnements depuis l'arrivée du chef. Plusieurs mobilisations avaient eu lieu : le rassemblement du 5 mai pour exiger la réintégration de Mme Guezzou à Jules Vallès a réuni plus de 80 personnes, personnels de l'Education Nationale, parents, élèves, militant.e.s CGT de toute la Loire et représentant.e.s d'élu.e.s, comme la députée Madame Taurinya qui a apporté officiellement son soutien à Mme Guezzou. Le 21 mai, le collège a dû fermer suite à une grève massive des personnels. Citons aussi le cas récent de **Nadia Dali**, contractuelle non renouvelée après cinq années de bons et loyaux services au collège Jean Rostand.

Concernant la lutte contre les violences et le **harcèlement chez les élèves**, la CGT Educ'Action 42 déplore un manque de moyens criant. On compte trop souvent sur le bénévolat des collègues pour s'emparer de la lutte contre le harcèlement et on maintient **le nombre d'Assistants d'Education (AED) et de CPE au plus bas**. En refusant le statut de fonctionnaire aux AED et en refusant les recrutements nécessaires, revendiqués avec force par la CGT lors de nombreuses manifestations, l'Education Nationale met en danger ses élèves et ses personnels.

Il en va de même pour les AESH, qui accompagnent nos élèves en situation de handicap. Privé.e.s de statut et d'un salaire décent, leur nombre est totalement insuffisant pour assurer l'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap. L'an dernier, la MDPH 42 a fait des notifications qui nécessiteraient **145 AESH à temps plein de plus**. Nous n'avons jamais reçu les moyens nécessaires, le gouvernement n'ayant octroyé que 1200 équivalents temps pleins pour toute la France cette année-là (sur les 2000 promis, 800 étaient déjà consommés pour compenser l'année précédente). Cette **pénurie organisée sur le dos des enfants en situation de handicap** diminue ainsi la prise en charge de tous les élèves notifiés, avec certains élèves qui ne sont accompagnés par un.e AESH que quelques heures par semaine. Après plus de 20 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, l'inclusion en milieu scolaire des enfants en situation de handicap se conjugue donc toujours selon deux principaux critères : un budget alloué le plus faible possible et une autosatisfaction communiquée à outrance.

Pour finir, **le salaire des personnels de l'Education Nationale ne cesse de diminuer quand il est comparé à l'évolution de l'inflation**. Le non alignement du point indiciaire sur l'inflation et l'individualisation des salaires avec l'augmentation de la part des primes dans la rémunération (pactes, heures supplémentaires imposées) contribuent à la paupérisation des métiers de l'Education Nationale. La CGT réclame toujours une grille salariale pour les AED, comme c'est e cas dans d'autres académies : nos collègues assistant.e.s d'éducation voient leur salaire stagner comme elle n'a toujours pas été mise en place dans l'académie. Pour toutes et tous, la CGT revendique une augmentation immédiate de 400€.

La CGT Educ'Action 42 appelle à poursuivre les très nombreuses mobilisations enclenchées l'an dernier dès la rentrée et de faire du 29 septembre, grève nationale et intersyndicale, le point d'orgue de cette rentrée des luttes, pour voir enfin aboutir nos revendications !